



SAINT-CYR-L'ÉCOLE
(YVELINES)

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 3 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire, en séance publique, filmée et diffusée au format numérique par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, son visionnage restant possible après coup.

Présidence : Madame Sonia BRAU, Maire.

Présents : Mme Sonia BRAU, M. Yves JOURDAN, Mme Lydie DUCHON (à partir de 20h10 au cours de l'examen du procès-verbal de la séance du 6 février 2024), M. Henri LANCELIN, Mme Marie-Laure CAILLON, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Sophie MARVIN, M. Isidro DANTAS, Mme Isabelle GENEVELLE, M. Jérôme de NAZELLE, M. Claude COUTON, M. Joseph SAMAMA, Mme Brigitte AUBONNET, Mme Christine GOSSELIN, M. Ahmed BELKACEM, Mme Olga KHALDI, Mme Anne BARRÉ, M. Freddy CLAIREMBAULT, Mme Jessica BULLIER, Mme Graziella LACROIX, M. Vladimir BOIRE, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Georges DEGROOTE, M. Maurice IMBARD, M. Olivier GALLANT

Absents excusés : M. Kamel HAMZA pouvoir à Mme Olga KHALDI, Mme Fanny ACHART-VICTOR pouvoir à Mme Brigitte AUBONNET, M. Mehdi BELKACEM pouvoir à M. Christophe CAPRONI, Mme Marie LITWINOWICZ pouvoir à M. Nicolas FARRÉ, Mme Danièle FERNANDEZ pouvoir à M. Isidro DANTAS

Secrétaire : M. Vladimir BOIRE

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

Réf : 2024/04/20 - OBJET : Dénomination de voiries.

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L.2121-29 et L.2122-21 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de dénommer des voiries de la commune,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et délibéré,

DELIBERE

Article 1 : Décide à l'unanimité de dénommer « Allée de la Grille r... » devant l'ancien Moulin de Saint-Cyr (ex route départementale 7).

Accusé de réception en préfecture
078-217805456-20240403-2024-04-20bis-DE
Date de réception en préfecture: 03/04/2024

Article 2 : Décide de dénommer « Rue Jacqueline Dubut » le trident Est situé dans le quartier Charles Renard.

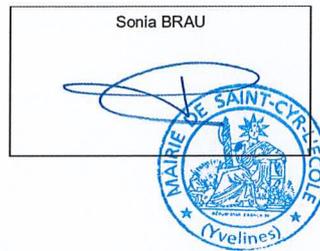
Article 3 : Décide de dénommer « Allée Station des Portes de Saint-Cyr » la voie d'accès à la gare du Tram 13 « les Portes de Saint-Cyr » située à la perpendiculaire de la Route départementale 7

Article 4 : Décide de dénommer « Henry Deutsch de la Meurthe » le rond-point de la Route départementale 10 au niveau du supermarché Lidl

Article 5 : Habilité le Maire pour prendre, en tant que de besoin, les mesures utiles permettant d'assurer l'exécution de cette délibération.

Délibération rendue
exécutoire par transmission
en Préfecture le : 10 AVR. 2024
et par publication en ligne le :
10 AVR. 2024
Saint-Cyr-l'École,
le : 10 AVR. 2024

Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc



Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc



Vladimir BOIRE
Secrétaire de séance

Signé électroniquement par :
Vladimir BOIRE



Le 9 avril 2024

Accusé de réception en préfecture
078-217805456-20240403-2024-04-20bis-DE
Date de réception préfecture : 10/04/2024